

Charte Qualité



L'atelier Vintage fondé en 2008 est né d'une Passion et repose sur 3 valeurs importantes que sont : professionnalisme, constance et rigueur.

Les clients étant la raison d'être du salon, leur satisfaction est notre objectif. Pour se faire, seuls des collaborateurs motivés, compétents et qui travaillent en équipe dans le meilleur climat possible peuvent l'atteindre.

L'hygiène et la propreté doivent être liées à une bonne présentation.
Pour les femmes, avoir les ongles propres, sans vernis écaillé et les cheveux coiffés.
Pour les hommes avoir la barbe bien taillée, les cheveux bien coiffés et parfumés.

Par ailleurs, le contact client grandement présent dans l'entreprise impose à tous de dire bonjour et au revoir à toutes les personnes rencontrées dans l'entreprise, que ce soient un collègue, un client ou un fournisseur.

Le salarié s'engage à arriver 15 minutes avant l'heure sa prise de poste effective. La personne effectuant l'ouverture du salon viendra 20 minutes en avance.

Pour mettre en valeur le côté vintage qui fait l'identité de notre salon, le samedi est marqué par le port d'une tenue ou d'un accessoire Vintage minimum, chapeau, cravate, bretelles (les lunettes ne comptent pas).

Cette charte s'applique à tous les salariés et est une des conditions pour la signature de l'accord d'intéressement.

Date et signature de la gérante
précédé de la mention «lu et approuvé»

Date et signature du salarié
précédé de la mention «lu et approuvé»